

# Le lycée du III<sup>ème</sup> millénaire

Le lycée du III<sup>ème</sup> millénaire a été exploré dans deux directions par la C15 en mars 2011 :  
1- les métiers à développer, en lien avec le CPRDFP ;  
2- le lycée et son environnement, à haute qualité sociétale, avec un accent porté sur la restauration, l'hébergement, la dimension environnementale ainsi que le numérique.

Le programme prévisionnel des investissements dans les lycées en décrit la construction plastique, évolutive et exigeante en termes d'énergie. L'environnement est une composante à part entière de l'espace d'éducation. Les parvis et les abords sont travaillés par rapport à la sécurité et à la lisibilité. Les espaces de vie rythment les usages : travail en groupe, détente, relation individualisée, recherche documentaire... Les circulations maîtrisent les flux pour une ambiance sereine. Les techniques et les matériaux favorisent une expérience sensorielle.

## **1 Le lycée laboratoire de la transformation écologique et sociale**

### ***1.1 Le lycée est d'ores et déjà un laboratoire***

Le lycée est d'ores et déjà un laboratoire des politiques régionales, par exemple dans les champs suivants :

- la démocratie participative avec le BPL<sup>1</sup> ;
- le développement durable avec l'agenda 21 ;
- l'alimentation durable avec Green cook, en réseau avec d'autres acteurs de ce programme européen.

Les établissements d'enseignement agricole public jouent un rôle particulier : l'une de leurs cinq missions fixée par la loi est dévolue aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée.

### ***1.2 192 EPLE = 192 vecteurs de transformation***

L'effet d'échelle dans la conduite des politiques régionales à destination des lycées du Nord – Pas de Calais est un levier puissant. Par exemple, la maîtrise énergétique est appelé à se décliner massivement avec le PEEEL<sup>2</sup>, dans près de trois millions de mètres carrés bâtis.

### ***1.3 Le lycée est une microsociété***

Le lycée, ses équipements sportifs, sa restauration et son internat constituent une microsociété où l'on apprend à vivre ensemble. Ce morceau de cité touche dans la durée plusieurs générations : les élèves, leurs parents et souvent leurs grands-parents ainsi que les professeurs, les agents et l'équipe de direction.

Cette microsociété connaît des mutations – en propre s'agissant des réformes éducatives – partagées dans une dynamique sociétale. Elle cultive des règles dont la mise en œuvre évolue, comme en témoigne l'apparition du numérique dans les lycées.

### ***1.4 Le lycée est le lieu d'apprentissage tous azimuts***

Les jeunes fréquentent le lycée durant trois ans ou plus. Ils y apprennent au-delà des matières enseignées : l'amitié, l'autorité et toutes les expériences individuelles et collectives<sup>3</sup> qui sont le propre de ce passage vers l'âge adulte. Les enjeux et les biens communs<sup>3</sup> inhérents au lycée sont donc nombreux et conjuguent par exemple :

- l'accès au savoir et à la culture, source d'émancipation intellectuelle et sociale
- l'équité
- l'esprit critique et la citoyenneté des jeunes
- la préparation à leur insertion professionnelle
- le lycée comme lieu de vie, comme tremplin de l'égalité des chances, comme temps de la construction de soi et d'apprentissage de l'altérité...

<sup>1</sup> Budget participatif des lycées

<sup>2</sup> Plan d'économies d'eau et d'énergies dans les lycées

<sup>3</sup> Désirables par tous

## **2 Les usages des lycées structurent le lycée du III<sup>ème</sup> millénaire**

Le lycée du troisième millénaire décroïsonne l'investissement et le fonctionnement. L'interaction des deux restitue les usages. Ces derniers fournissent une analyse de la satisfaction ou de l'expérience éducative éprouvée.

### ***2.1 La diversité des usages accentue la recherche de la lisibilité globale***

Les politiques régionales dans les lycées se déclinent concrètement dans une pluralité des usages des lycées, pour des acteurs aux intérêts parfois divergents. Les lignes d'arbitrage sont un enjeu d'explication, de simplicité et de cohérence avec le projet politique de la collectivité.

A titre d'exemple :

- l'usage des installations sportives dépasse l'éducation physique ;
- les 11 millions de repas confectionnés et servis dans les établissements relient les usages au sein des restaurants scolaires à la gouvernance alimentaire ;
- l'élargissement des fonctions d'hébergement est directement en prise avec des nouvelles attentes sociétales ;
- l'ouverture à la cité et à la diversité des publics impacte l'organisation spatiale,
- le rôle dans l'orientation voire le droit au parcours atypique est un facteur clé dans la vie du jeune...

### ***2.2 La participation accrue des communautés lycéennes***

Le fonctionnement du lycée du troisième millénaire repose sur la participation accrue des communautés lycéennes. Par exemple, l'expérimentation du BPL a mêlé dans des projets collectifs d'amélioration du cadre de vie tous les acteurs volontaires de la communauté lycéenne : lycéens, apprentis, parents, enseignants, agents administratifs et techniques, équipes de direction. Sur un autre registre, le dialogue de gestion individualisé engagé avec les 192 établissements publics noue une proximité et une amplification du projet éducatif que chacun d'entre eux conduit dans le cadre de son autonomie et d'orientations régionales et académiques.

### ***2.3 Le lycée comme lieu de travail***

Le lycée est aussi un lieu de travail. La dynamique dans les représentations qu'il convoque est riche de potentialités.

Par exemple dans l'un des cinq établissements participant à l'expérimentation du BPL, ce sont les lycéens qui ont formulé la demande de lieux mieux adaptés pour le travail de leurs enseignants. Dans les rencontres individualisées, les locaux dédiés aux agents techniques des lycées ont été abordés de manière fréquente.

## **3 Conclusion**

Les biens communs attachés au lycée du III<sup>ème</sup> millénaire sont multiples:

- la mise en œuvre partagée des conditions de la réussite scolaire,
- la formation à l'autonomie par les apprentissages,
- l'engagement lycéen et la prise de responsabilités,
- la reconnaissance de l'engagement (extrascolaire)...

La volonté d'explicitier la vision du lycée du III<sup>ème</sup> millénaire et celle de la traduire en actes lisibles posent trois questions :

**1- Comment mesurer les attentes et la satisfaction des communautés lycéennes pour s'engager dans une démarche qualité ?**

**2- Comment construire cette qualité du lycée du troisième millénaire avec les usagers ?**

**3- Comment traduire dans les « commandes » opérationnelles en matière de construction, d'amélioration, de rénovation et d'équipement la prise en compte de ces enjeux majeurs de transformation sociale ?**